



**Stage :**  
**Auditer des polices  
d'assurances**

**EN PRÉSENTIEL A PARIS OU EN DISTANCIEL**

**Public concerné**

Ce stage est destiné aux responsables, juristes en charge du dossier assurances.

**Prérequis**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

**Objectifs et compétences visées**

- Analyser et auditer sa police Dommages aux biens et Responsabilité Civile.
- Examiner les différentes clauses contractuelles des polices d'assurance de l'entreprise

**Durée et tarif**

2 jours, soit 14 heures.

1.450 € HT

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas, le petit déjeuner, et pauses café.

**Intervenants**

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

**Modalités pédagogiques et d'évaluation**

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Explication technique des montants de garantie, des définitions contractuelles, ainsi que le libellé des franchises.

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Quizz de fin de formation.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



**Stage :**  
**Auditer des polices  
d'assurances**

**Programme**

**1. Préambule**

- Le stagiaire doit amener ses propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme Dommages aux biens et Responsabilité Civile.

**2. Auditer**

- Étude des conditions particulières, montant des capitaux, LCI Générale et sous-LCI, montant des franchises
- Étude des différents montages en capitaux et franchises, assurance en ligne, franchise applicable
- Commentaires sur les définitions contractuelles, adaptation de celles-ci à la nature et à l'activité de l'entreprise
- Commentaires des exclusions, rachat des exclusions, atténuation de la portée d'une exclusion...
- Analyse des clauses de gestion
  - délais de résiliation
  - examen des modalités de résiliation
  - mode d'indemnisation
- Risques et événements garantis
- Biens garantis police Dommages aux biens
- Notion de tiers dans la police Responsabilité Civile
- Activités garanties dans la police Responsabilité Civile
- Différents dommages matériels, immatériels consécutifs ou non dans la police Responsabilité Civile
- Biens confiés (police Responsabilité Civile ou Dommages aux biens)

**Formations complémentaires**

- L'appel d'offres Assurances

*Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)*

3 rue Bordeaux Psalmon – 60590 TALMONTIERS – Tél : **01.39.72.12.22** – Fax : 01.39.72.50.27

**[www.cs-entreprise.com](http://www.cs-entreprise.com) – [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)**

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 60 03703 60 auprès du préfet de région HAUTS-DE-France » -  
SA au capital de 1.000 € - SIRET 801 494 048 00029 R.C.S Beauvais –APE 8559A